



u. c. i. j.

# HALTE AUX EXPULSIONS

30 septembre 2020

**A Saint-Nazaire, deux membres** d'une même famille géorgienne (la mère et le fils) viennent d'être expulsés. L'asile leur a été refusé malgré l'assassinat, en Géorgie, de l'oncle, l'agression qui a conduit le père inconscient à l'hôpital, les menaces et les craintes pour leur sécurité. Une obligation de quitter le territoire français leur a été signifiée et exécutée par la force mercredi 23 septembre au mépris de leur sécurité et de leur droit à vivre en famille.

Arrestation à leur domicile, enfermement au Centre de Rétention Administrative de Rennes, transfert à Paris puis expulsion par avion vers la Géorgie... Tout cela en moins de 36 heures, et sans que le Juge des Libertés et de la Détention n'ait eu le temps de statuer.

De l'avis général – même dans les rangs de la police – leur intégration était en passe d'être une réussite, tant dans leur quartier à la satisfaction des voisins que dans leurs établissements scolaires à la satisfaction des enseignants.

Mais les pratiques répressives et inhumaines de la politique française en matière d'immigration et accords passés entre les ministres français de l'intérieur et leurs homologues géorgiens, en ont décidé autrement. En mai 2019, M. Castaner appelait, à propos des Géorgiens, à "faire comprendre à celles et ceux qui rêvent d'un asile dans notre pays qu'il est voué à l'échec." Avant lui, en juillet 2017, M. Collomb passait des accords avec son homologue géorgien pour "faire en sorte que le séjour irrégulier ne s'éternise plus". Sans doute ce que M. Collomb appelait, sans rire, des accords pour "un droit d'asile effectif et une intégration réussie..."

**Les conséquences de ces politiques sont funestes** en premier lieu pour les exilés...

L'attitude répressive des États, le refus de toute solidarité sont autant de signes d'un durcissement lâche et xénophobe de nos sociétés qui s'enferment dans des crispations nationalistes et identitaires. La fermeture des frontières et le repli des peuples sur eux-mêmes sont illusoire et dangereux. Les êtres humains, les idées, la culture doivent circuler, pas seulement les objets.

**Le dernier acte de l'Union européenne** est le projet de "pacte sur l'asile et l'immigration", faussement présenté comme un progrès et le dépassement des funestes règlements "Dublin". Il n'est en fait qu'un projet honteux qui acte la volonté des 27 d'achever de transformer l'Europe en forteresse.

**En Méditerranée**, les exilés continuent d'être livrés à un trafic mortifère alors que les navires humanitaires sont harcelés. SOS-Méditerranée rappelle que la situation des migrants empire. L'Organisation internationale pour les migrations souligne que le seuil symbolique et tragique de 20 000 morts depuis 2014 a été franchi en février 2020. Les deux tiers des disparus ne laissent aucune trace.

**En Grèce**, le camp surpeuplé de Moria a été détruit par un incendie. C'était un symbole des conditions de vie épouvantables que l'Europe fait subir aux personnes déplacées. 13 000 réfugiés se retrouvent en errance. Incapables d'une juste répartition, les dirigeants européens organisent des transferts à minima.

Le monde entier a assisté à l'incendie de Moria. Les dirigeants européens doivent  
40 abandonner toute approche migratoire qui enferme des personnes et faire cesser les  
restrictions de mouvement des demandeurs d'asile.

**En France**, les migrants sont sous le coup de la loi asile-immigration de septembre 2018.  
Sous le voile habituel des déclarations prétendant allier "humanité et fermeté", cette loi est  
centrée sur la répression : elle double le temps d'enfermement possible en CRA, réduit les  
45 délais de traitement des demandes d'asile, divise par deux les délais d'appel, accélère les  
procédures d'expulsion. Elle continue d'autoriser la rétention des enfants au prétexte de ne  
pas séparer les familles. La plupart des possibilités de régularisation des jeunes isolés se ferment  
les unes après les autres.

**A Calais**, le préfet interdit la distribution de nourriture aux migrants dans le centre-ville par  
50 les associations "*non mandatées par l'État (!)*". Hypocrisie : les autorités se justifient au  
prétexte des "nuisances" et des risques sanitaires. Les exilés sont chassés de leurs abris  
précaires tous les deux jours ! Ces pratiques absurdes les poussent à se mettre dans des  
situations extrêmement dangereuses. Madame la Défenseure des Droits s'alarme et  
demande que des solutions urgentes soient trouvées.

**A Briançon**, le maire ""Les Républicains" veut fermer le refuge jusqu'ici mis à disposition  
55 de l'association "Refuges solidaires" qu'elle gère avec le soutien de "Tous migrants". Depuis  
2017, 11 000 personnes ayant franchi la frontière souvent dans des conditions dramatiques  
ont été accueillies. Décembre 2019 paraît bien loin où la ministre de la justice remettaient le  
Prix des droits de l'homme à l'association "Tous migrants".

**À Paris**, les migrants plusieurs chassés par la police errent en Seine-Saint-Denis. Une  
60 centaine de personnes, dont une majorité de familles avec enfants ont dû patienter avant que  
les "Hébergeurs Solidaires" puissent leur trouver un toit. Celles qui n'auront pu être  
hébergées devront encore camper, malgré les pluies diluviennes.

**À la frontière italienne**, Alain Mannoni est encore poursuivi par le préfet des Alpes-  
65 Maritimes pour avoir aidé des migrantes. L'État s'acharne à poursuivre des citoyens accusés  
du "délit de solidarité". Faut-il encore le répéter ? "Si la solidarité est un délit, nous  
demandons à être poursuivis."

En ce moment même, des sans-papiers et leurs soutiens **marchent vers Paris** où ils se  
rassembleront le 17 octobre. Ils sont partis de Marseille, Toulouse, Lille, Rennes, Strasbourg  
70 depuis le 19 septembre. Avec eux, avec les États Généraux des migrations, nous  
demandons la régularisation de tous sans-papiers, la fermeture des centres de rétention, la  
fin des obstacles administratifs et d'une gestion restrictive et ubuesque du droit d'asile, un  
logement pour tous. Toute personne vivant sur notre territoire, quel que soit son statut ou sa  
nationalité, doit avoir accès aux droits fondamentaux. Nous nous battons pour l'égalité  
75 de tous, nous refusons des politiques migratoires inhumaines.

Solidarité, égalité et fraternité doivent être au cœur de nos politiques migratoires.

Réagissons, la dignité des exilés est aussi la nôtre.

Nous refusons de subir les politiques migratoires,

Nous entendons reprendre l'offensive sur ces questions.